



Déclaration Liminaire

Commission Administrative Paritaire Catégorie C

Jeudi 8 février 2024

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense tient d'abord, en ce début d'année 2024, chers commissaires à vous adresser des vœux résolument positifs. Que cette année vous apporte stabilité, santé et réussite, sans oublier vos proches, nos proches ainsi que nos administrés.

Passons maintenant à une affaire cruciale : une agente injustement cataloguée dont le dossier pourrait statuer à un licenciement. Ce n'est pas une simple question d'insuffisance professionnelle, bien au contraire, l'étude de ses notations ultérieures reflétant une qualification reconnue. Cette collaboratrice, affectée par diverses restructurations, se trouve confrontée à une issue fatale, prise pour cible dans un jeu de rivalités dévastateur.

L'UNSA Défense réclame une requalification précise pour éviter des conséquences indésirables. Ce dossier inhabituel nécessite une analyse approfondie des motivations derrière ce licenciement. Merci de vous y pencher sérieusement pour ne pas sanctionner injustement et ouvrir à des dérives éventuelles du système.

L'UNSA Défense souhaite que nous nous interroguions solennellement sur le nombre croissant de dossiers de non-titularisation. Est-ce la compétence des agents en question, ou bien les chefs qui peinent à les orienter correctement ? Assister un nouvel agent ne se résume pas à juger, mais à lui montrer le chemin, à lui offrir les meilleures formations, à le guider et à lui fournir les moyens de réussir ses missions. C'est en investissant dans l'épanouissement professionnel que nous pourrons résoudre cette énigme persistante.

L'UNSA Défense martèle à chaque CAP, l'urgence de faire de la RH et du management un vrai cheval de bataille pour optimiser notre rayonnement au sein de nos organismes et au-delà. Il est impératif que nos administrés se sentent bien au sein de l'institution qu'ils composent car c'est dans cette unité que réside notre force.

L'UNSA Défense réitère son engagement à défendre les agents, cherchant des solutions qui les font avancer plus sereinement, tant pour eux que pour l'administration, dans un intérêt commun. Face à cette fragilité institutionnelle, notre devoir de fidélisation s'impose plus que jamais.



Les non-titularisations demeurent un aveu d'échec cuisant, soulignant l'investissement, la remise en question, les prises de conscience et les changements professionnels entrepris par le personnel pour réussir le concours. Il est juste qu'en retour, ils retrouvent le mérite de leurs efforts.

L'UNSA Défense souligne cette fragilité concernant l'institution face à l'accompagnement et rappelle que nous avons un devoir de fidélisation et de faire progresser nos recrues, soit en interne, soit en externe et de cette situation rayonnera notre image et notre institution.

Je vous réitère tous mes vœux et souhaite que cette année soit l'accent de la réussite et de la bienveillance, afin de pérenniser notre rôle qui n'est pas des moindres.

Merci de votre attention.

UNSA DEFENSE